

Thank you Mr Chair,

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord permettez-moi de remercier chaleureusement la CNUDCI pour cette invitation à intervenir dans ce panel. Le travail, Madame la Sec de la Commission a présenté les grandes lignes de la relation qui nous unit, mais le travail de la CNUDCI me tient véritablement à cœur parce qu'il est pionnier par rapport à une question : celle de l'économie numérique qui est aujourd'hui absolument fondamentale, qui est sans doute décisive par rapport à l'avenir de nos états.

Dans le cas de la Francophonie il s'agit de 88 pays si on inclut les observateurs 54 états membres de plein droit, dont le cœur est formé par l'Afrique francophone, parce que 30 états africains représentent aujourd'hui environ 2 tiers de quelques 350 millions de francophones présents dans le monde.

Dans ce contexte, l'enjeu numérique faite évidemment de l'évolution technologique que nous avons pu connaître au cours des trente dernières années est essentielle a bien des égards :

Il est consubstantiel de tout développement, économique, et sociale ...probablement.

La priorité absolue de notre Secrétaire General, Madame Mise, est la jeunesse.

Parce que considérant les pays que j'ai évoqué, la jeunesse représente aujourd'hui la majorité de la population. Vous savez que l'âge médian en Afrique est d'un peu plus de 19 ans et demi. La moitié de la population africaine a donc moins de 19ans. Certains états comme le Chad, le Mali, ont un âge médian de 15 ans, entre 15 ans et 16 ans. On peut trouver dans ces pays, une population dont jusqu'à 80 pourcents ont moins de 35 ans.

Dire cela, c'est dire le défi sur le plan de la formation, sur le plan de l'inclusion socio-professionnelle, qui est face à nous. Et il n'y a pas d'autre moyen évident d'affronter ce défi que de compter sur le développement qui peuvent être généré par le numérique. Je vais d'ailleurs parier que ce terme de numérique que nous utilisons à tour de bras va bientôt disparaître parce qu'évidemment il affecte toutes les activités. Aujourd'hui il n'y a plus un secteur numérique par rapport à d'autres. Dans toutes domaines de l'économie, de l'innovation y compris sur le plan social, sur le plan de médias, et plein d'autres, tous ses secteurs d'activités ont évidemment un composant numérique qui est déterminante.

Dans ce contexte, le rôle des organisations multilatérales est fondamental et les négociations plurilatérales sur le commerce électronique qui viennent de commencer, qui ont commencé le mois de mai à Genève, probablement sont appelés à constituer un cadre novateur, un cadre de changement pour le travail que nous affectons tous.

Ces négociations sont les premières négociations plurilatérales, j'insiste sur ce terme, au sein de l'OMC. Puisque vous savez que la proposition qu'est faite de longue date par un certain nombre d'états d'entreprendre des négociations multilatérales sur le commerce électronique, a fait l'objet d'une opposition de la part d'un certain nombre de pays en développement opposés par

principe à l'ouverture de négociations sur un sujet pour lequel ils pensent ne pas avoir une bonne compréhension des enjeux

Ni des enjeux et une vision claire des potentielles et des limites. Il est évident que le déséquilibre en termes d'infrastructure numérique est criant. Vous savez que l'internet de façon générale et tous les services numériques qui en découlent, repose sur un Backbone sur un réseau primaire de transmission de l'information, à travers un réseau en filaire...et ce backbone qui fait le tour de la planète, ne concerne en absolument pas, par exemple, l'Afrique.

Tous les enjeux essentiels en matière d'infrastructure qui justifient évidemment la méfiance que l'on peut avoir aujourd'hui vis à vis des négociations sur ce sujet. Il n'empêche que le développement numérique est une réalité, une réalité qui a désormais gagné toute la planète et qu'il est essentielle de s'équiper sur ce plan, d'être un acteur clair de cet enjeu.

Et c'est là à notre sens qu'intervient, et qu'a joué un rôle je l'ai dit tout à l'heure, -pionnier- Votre commission- puisque en effet vous êtes un de tous premiers organes multilatéraux, à vous être préoccupés de cet enjeu et à l'avoir investi concrètement. Bien sûr, par rapport à la compétence propre de la CNUDCI, à savoir, la réglementation, mais en tenant compte cette dimension nouvelle, qu'on pourrait qualifier de transdisciplinaire, d'interdisciplinaire, ou de transversal, simplement que requiert le numérique.

Puisque en effet pour chaque action, chaque geste pose autour de cette question, il est nécessaire de réunir des compétences variées.

La CNUDCI le fait fort bien, en partenariat avec un certain nombre d'organisations, je pense notamment à la Cnuced par rapport au E-reading as assessment – un terme qui n'a pas encore été conçu en français- qui sont produit par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement, je pense aussi à la coopération qui nous unit, en effet, et qui a travers une organisation basée sur la langue, comme la nôtre, permet d'agir en direction de renforcement des capacités et de l'assistance technique à nos états

La CNUDCI a très vite vu l'enjeu et le potentiel de cette question numérique, en témoignant notamment les lois modèles, qu'elle a contribué à faire adopter depuis 1996 et puis la spécialisation croissante de son action avec son travail autour de la signature électronique et de la transmission électronique des documents.

Donc, ces outils, Madame la Secrétaire de la Commission l'a souligné, entrent petit à petit dans le corpus juridique des pays en développement et nous soulignons notamment et félicitons pour cette avancée, le Benin, qui, par ailleurs, préside le réseau francophone des ministres de l'économie numérique, un réseau qui a été mis en place il y a quelque mois et qui vise à coaliser les états francophones pour les années à peser sur ces types d'enjeux.

Le Benin qui a donc adopté une loi le permettant de rejoindre la Convention internationale de 2005 sur les communications électroniques.

Le besoin de réglementation du commerce électronique et le renforcement de sa sécurisation est d'ailleurs une des conclusions mises en évidence par le dernier rapport sur l'état de la francophonie numérique qui a été publié en 2018.

Alors, la collaboration entre nos 2 organisations s'exerce dans d'autres domaines que le commerce électronique, ça aussi a été souligné, c'est le cas sur la réforme de règlement des différends entre les investisseurs états, ou l'OIF avec la Guinée, collabora à l'organisation de la 3eme réunion régionale intersession à Conakry et organisera à cette occasion une journée de renforcement de capacités des délégués africains.

FOR TRAINING PURPOSES ONLY